Ville de Béthune



CADRE DE VIE

Test Espace Public : aménagement d'une v Berthelot du 15 mai au 17 juillet

Pour une ville plus apaisée, laissant plus de place aux piétons et aux cyclistes, et pour un meilleur p municipale a souhaité lancer une expérimentation dans la rue Berthelot

Publié le 15 mai 2021

POURQUOI CET AMÉNAGEMENT ?

Le lycée Blaringhem, le collège George Sand et le groupe scolaire Sainte-Famille se situent dans ou à proximité immédiate de la rue Marcellin Berthelot. Ainsi, pas moins de 2900 enfants et adolescents sont susceptibles d'arpenter chaque jour cette rue.

Le long de cet axe, les trottoirs sont étroits. Des problèmes de sécurité sont observés et signalés régulièrement par les parents d'élèves.

Afin de sécuriser au maximum les piétons, la Ville de Béthune a réfléchi à un meilleur partage de l'espace public, en concertation avec les établissements scolaires. Dans ce cadre, elle lance une expérimentation sur cet axe stratégique, qui consiste à réduire la circulation des véh trois actuellement.

SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

La 3e voie sera réservée aux modes de déplacement doux, c'est-à-dire aux piétons mais aussi aux cyclistes.

Cet aménagement permettra d'optimiser les conditions de sécurité des enfants dans un esprit de ville apaisée. Il s'agit d'une approche d'urbanisme tactique, visant à développer la mobilité douce et favoriser un meilleur partage de l'espace public.

LE DISPOSITIF À LA LOUPE

La voie douce se situe sur la partie droite de la chaussée, dans le sens boulevard Victor Hugo vers la place Saint-Éloi.

Elle fera l'objet d'une végétalisation, avec la pose d'une dizaine de gros pots de fleurs, qui permettront de bordurer cet axe réservé aux piétons et cyclistes.

Le passage piéton, se trouvant au centre de la rue Berthelot, sera retiré.

Un marquage au sol type zébra sera posé côté boulevard Victor Hugo pour matérialiser une entrée de garage.

LE TIMING

L'expérimentation est lancée à compter de mi-mai pour une durée de 6 à 8 semaines.

Une évaluation sera réalisée durant les vacances d'été afin de décider de la pérennisation ou non de ce dispositif.

Un test espace public (TEP), qu'est-ce que c'est ?

La Ville de Béthune a pour ambition l'amélioration permanente du cadre de vie de ses habitants. Pour cela, des TEP seront régulièrement mis en place, en concertation avec les habitants.
Le déroulement se fait en 4 phases :
- Consultation des acteurs / habitants concernés
- Information des habitants lors de la mise en œuvre
- Observation pendant 6 à 8 semaines
- Évaluation pour pérenniser ou non l'aménagement